

Procès-verbal de la 98^e Assemblée générale

Date :	le jeudi 15 juin 2023
Lieu et heure :	à 18 h 30 au restaurant de la Fondation Battenberg, rue du Midi 55, 2504 Bienne
Présents :	Membres de la coopérative (selon liste des présences)
Présidence :	Chantal Gysin et Leonhard Zwiauer
Procès-verbal :	Leonhard Zwiauer, Claude Marbach et Hans Jost

ORDRE DU JOUR

1. Accueil et quorum
 2. Élection des scrutateurs/scrutatrices
 3. Information
 - a) Rapport annuel 2022
 - b) Comptes annuels 2022
 - c) Rapport de l'organe de révision
 4. Approbation du rapport annuel 2022
 5. Approbation des comptes annuels 2022
 6. Affectation du bénéfice 2022
 7. Décharge au comité et à l'administrateur
 8. Élection de l'organe de révision
 9. Élection du comité (durée du mandat 2023-2024)
 10. Démissions
 11. Proposition du membre de la coopérative Th. Bachmann – « Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale par l'assemblée générale »
 12. Perspectives
 13. Divers
-



1. Accueil et quorum

Chantal Gysin, co-présidente, ouvre cette 98^e assemblée générale.

Elle constate que la documentation a été remise à tous les membres de la coopérative dans les délais.
67 personnes sont présentes, représentant 74 voix.

Une minute de silence est observée en hommage aux membres de la coopérative / résidents décédés l'année dernière.

2. Élection des scrutateurs/scrutatrices

Aucune objection à la nomination des Messieurs Eugen Zogg et Jürg Allemann en tant que scrutateurs.

3. Information au sujet

a) du rapport annuel 2022

b) des comptes annuels 2022

c) du rapport de l'organe de révision

Chantal Gysin s'exprime à nouveau sur les points saillants du rapport annuel (début de la rénovation technique au Falbringen, rénovation de deux maisons à la Champagne et activités sociales pour la communauté).

Ensuite, Hans Jost, le directeur, présente à la place de Monique Leuzinger, qui est absente, les positions et chiffres les plus importants des comptes annuels en détail.

Monsieur Philipp Luggen se présente. Il prend part à l'assemblée en remplacement du réviseur Hans-Peter Nydegger, qui est absent.

L'assemblée prend connaissance du rapport de l'organe de révision.

4. Approbation du rapport annuel 2022

Leonhard Zwiauer informe les membres présents que les points 4, 5, 6 et 7 de l'ordre du jour feront l'objet d'un vote séparé.

Les membres de la coopérative acceptent le rapport annuel 2022 à l'unanimité.

5. Approbation des comptes annuels 2022

Les membres de la coopérative acceptent les comptes annuels 2022 à l'unanimité.

6. Approbation de l'affectation du bénéfice 2022

Les membres de la coopérative acceptent l'affectation du bénéfice 2022 à l'unanimité, y compris une attribution aux réserves légales.

7. Décharge au comité et à l'administrateur

Les membres de la coopérative accordent à l'unanimité la décharge au comité actuel et au directeur pour l'exercice 2022.



8. Élection de l'organe de révision

Leonhard Zwiauer remercie l'organe de révision pour son travail et propose de réélire la société Verex AG, Bienne, pour une nouvelle année.

La majorité des membres de la coopérative élisent la société Verex AG comme organe de révision pour une nouvelle année.

9. Élection du comité (durée du mandat 2023-2024)

Élection de la présidence : Thomas Klotz (co-président), Claude Marbach (co-président) et Leonhard Zwiauer Linder (co-président) sont proposés par le comité.

Thomas Klotz, Claude Marbach et Leonhard Zwiauer Linder sont élus tous les trois co-présidents.

Nouveaux membres en lice pour le comité : les candidats Salome Strobel et Thomas Zahnd se présentent brièvement aux membres.

Salome Strobel est élue à l'unanimité.

Thomas Zahnd est aussi élu avec une abstention.

10. Démissions

L'administrateur fait état de la collaboration avec Monique Leuzinger au sein de l'administration et du comité. Comme elle n'a pas pu être présente ce soir, elle sera remerciée ensuite pour son travail (avec un cadeau).

Le nouveau co-président, Leonhard Zwiauer Linder, remercie Christian Renfer pour son travail accompli depuis 2018 au sein du comité. Il lui remet un cadeau en lui souhaitant tout de bon pour l'avenir.

Ensuite, c'est le tour de Claude Marbach d'évoquer les contacts qu'il a eus avec Chantal Gysin au sein et en dehors de la biwog. Il remercie la co-présidente sortante pour son engagement et lui remet un cadeau.

Enfin, Thomas Klotz adresse des mots de remerciement à Lukas Unseld pour le travail fourni. Durant son mandat à la biwog, il a fait avancer et bouger pas mal de choses. Étant donné qu'il n'est pas là ce soir, un cadeau lui sera remis à une autre occasion.

11. Proposition du membre de la coopérative Th. Bachmann – « Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale par l'assemblée générale »

Il n'est pas d'accord avec le fait que les procès-verbaux de l'assemblée générale ne seraient plus acceptés par les membres de la coopérative. Dans sa présentation, il expose pourquoi cela pourrait être organisé différemment et présente des idées et des propositions sur comment le faire. Sa proposition vise à ce que toutes les personnes présentes à l'assemblée générale puissent s'exprimer, dans un délai donné, sur le procès-verbal et que celui-ci ne soit plus rédigé et approuvé uniquement par le comité.

Leonhard Zwiauer explique de nouveau les raisons pour lesquelles, selon le comité, la proposition doit être rejetée. En outre, l'acceptation de la proposition de Th. Bachmann nécessiterait une modification des statuts. Or, depuis le 1er janvier 2023, les modifications statutaires doivent se faire en présence d'un notaire à l'assemblée générale, celui-ci devant authentifier celles-ci. De plus, il est rappelé qu'après l'assemblée générale de l'année dernière, une lettre du comité accompagné du procès-verbal de l'AG 2022 a été distribuée à tous les ménages. Il n'y a pratiquement pas eu de réactions à cet envoi.



Diverses interventions et propositions sont faites, ainsi que des comparaisons avec la manière dont cette question est traitée dans d'autres coopératives, associations et partis.

Le co-président nouvellement élu Claude Marbach rappelle encore une fois avec véhémence les conséquences pour la coopérative, si la proposition de Th. Bachmann est acceptée. L'approbation reportée d'un an entraverait le travail du comité ; les banques, les autorités, les institutions publiques, etc. ne pourraient pas être informées des décisions prises et des acceptations (rapport annuel, comptes annuels, affectation du bénéfice, décharge, et élections, etc.). La capacité d'action serait très restreinte.

Comme procédure envisageable pour l'avenir dans le sens d'un compromis, il propose que le procès-verbal de l'assemblée générale soit approuvé par le comité et qu'il soit à nouveau distribué à tous les membres de la coopérative afin que d'éventuelles propositions de correction puissent être discutées dans le cadre de l'assemblée générale suivante. La proposition de Th. Bachmann doit être rejetée afin que le travail du comité ne soit pas entravé.

Suite à cela, Th. Bachmann informe les personnes présentes qu'il retire sa proposition. Ainsi il n'y aura pas lieu de voter.

Claude Marbach indique qu'une proposition inscrite à l'ordre du jour doit être votée.

La proposition est mise au vote par Leonhard Zwiauer et donne les résultats suivants : elle est rejetée avec 0 oui contre 40 non et 31 abstentions.

12. Perspectives

Le nouveau co-président Claude Marbach rend compte du développement du projet au chemin des Pinsons, de la prise en charge de la gérance de la coopérative de logement Im Möösli ainsi que de la coopérative de construction Falbringen, du rallye de lotissement prévu et de la séance d'information « Concept énergétique ».

Il souligne également que le nouveau comité à l'intention de porter le nombre de ses membres à sept au minimum.

13. Divers

Il est de nouveau précisé que la manière d'informer et de communiquer les informations par le comité ne correspond pas aux souhaits de certains membres de la coopérative et doit être améliorée.

Les membres remercient la distribution de la lettre d'information du mois d'avril et soutiennent le développement du projet Wohnfink.

La parole n'est pas demandée.

Ainsi se clôture la 98^e assemblée générale à 20 h 40

Elle est ensuite suivie d'un apéritif commun dans le foyer.

Les co-présidents :

Leonhard Zwiauer Linder

Claude Marbach

L'administrateur :

Hans Jost